



Le Mesnil-sur-Oger

Numéro

MAI

L'é

Secrétariat de Mairie
03 26 57 51 98
secretariatmesnil@wanadoo.fr

Facebook
Village Le Mesnil sur Oger
Secrétariat de Mairie
03 26 57 51 98
secretariatmesnil@wanadoo.fr

Suivez-nous sur les réseaux



Facebook

<https://facebook.com/mairiemesnilsuroger/>

Panneau Pocket

<https://www.panneaupocket.com/>
<https://app.panneaupocket.com/>

Site Internet

<https://www.le-mesnil-sur-oger.com/>

Commission de Rédaction
Clémence BABE
Myriam LENOBLE
Sarah LAUNOIS
Gilles MARGUET
Brigitte BREUZON

SPORT

Des gendarmes cyclistes attendus en septembre 2025

LE MESNIL-SUR-OGER La commune accueillera, fin septembre 2025, le championnat de France cycliste de la gendarmerie. Bernard Thévenet sera directeur de course.



Pascal Launois, le Général Bolot et le directeur de course, Bernard Thévenet. Dominique Bouet

La commune du Mesnil-sur-ogger accueillera en septembre 2025 le championnat de France cycliste de la gendarmerie. 250 coureurs, tous gendarmes de carrière, sont attendus sur les routes du Mesnil, de Gionges et d'Oger pour une boucle de 10 km à parcourir plusieurs fois à travers le vignoble champenois.

Repérage, parcours, logistique ont été validés ce mardi 15 octobre

En cette matinée du mardi 15 octobre, Pascal Launois a accueilli Bernard Thévenet, double vainqueur du Tour de France (1975 et 1977) et directeur de course, Jean-Claude Cluis,

Gendarmerie. La commune a été choisie par le Général car il connaît bien le site. Cette première réunion de travail a permis d'effectuer des repérages des installations, de la logistique, et de valider le parcours. Une autre aura lieu en avril pour acter définitivement l'organisation et l'exécution de la course.

« Cette manifestation doit faire rayonner tout le vignoble des communes alentour, elle n'appartient pas qu'au Mesnil » souligne Pascal Launois, l'édile du village. Elle doit profiter à toutes et tous, générer du trafic, ho-

norer le vignoble champenois.

Cette manifestation sera un événement et une grande fête. Une grande parade cycliste devrait voir le jour dans les rues du Mesnil-sur-Oger. Il est également question de créer un village de départ et d'arrivée sur la place de la mairie. Mais pour l'instant, les idées fusent, les sponsors sont présents et par ailleurs tous les futurs contributeurs sont les bienvenus. Sans aucun doute, avec tant de gendarmes, les routes mesniloises seront le temps d'un week-end, les plus sécurisées de France. ■

UN PEU D'HISTOIRE

C'est au Blanc (Indre) le 11 juillet 1997, lieu d'étape du Tour de France, qu'est née l'idée de la création de ce Championnat. Ce jour-là, Bernard Thévenet, double vainqueur du Tour de France (1975-1977), accompagné de son ami Jean-Claude Cluis, ancien manager de Greg Lemond ont sollicité le Général de

TRAVAUX NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE



Le 14 Octobre, la pose du premier ballot de paille du nouveau groupe scolaire a eu lieu en présence de Monsieur Franck Leroy, Président de la région Grand Est et de l'Agglomération d'Épernay, de Monsieur le Préfet, de Madame l'Inspectrice d'Académie, des architectes et des élus municipaux mesnilois et communautaires.

Ce nouveau bâtiment doit accueillir les enfants dès la rentrée 2026

Cette nouvelle construction, financée par l'Agglomération d'Épernay, regroupera sur un même site les écoles Maternelle et Primaire ainsi que la cantine. Par ailleurs, sa situation offrira aux enfants un accès facile à toutes les activités sportives.

De plus, le 11 Octobre, la Municipalité, l'Ordre National du Mérite et le Comité de Jumelage ont procédé à la plantation de trois arbres symboliques à proximité de ce futur groupe scolaire : un arbre du Mérite (Cèdre du Liban), un arbre de la Paix (Tilleul) et un arbre de la Liberté (Chêne). Ces plantations ont eu lieu en présence des enfants de la Maternelle et d'un détachement de militaires de Mourmelon.



MERITE SCOLAIRE : Ecole Elémentaire du Mesnil sur Oger

Dans la classe de Mme Cailly, M. Hervé Chabaud est venu expliquer aux élèves ce qu'était l'ordre national du mérite.

Cet ordre récompense les gens qui ont fait des actions bénéfiques pour la France.

Lorsqu'on est nommé dans cet ordre, on reçoit une médaille qu'on porte lors des cérémonies et un canap (un petit pin's) qu'on porte tous les jours.

Il y a 3 grades :

- Chevalier pour une première citation
- Officier si on est nommé une seconde fois
- Commandeur si on est nommé plusieurs fois.

Dans le même esprit, les enseignantes ont décidé de récompenser les élèves qui ont fait quelque chose pour améliorer la vie de leurs camarades. Cela peut être : aider un camarade qui s'est blessé, prévenir les maitresses de faits de harcèlement, prendre la défense d'un enfant qui se fait embêter, être attentif en classe à un camarade en difficulté...

Pour cette première cérémonie, les enseignantes ont choisi ensemble les élèves qui avaient mérité. Ils ont donc reçu une médaille de chevalier du mérite scolaire (qu'ils devront porter lors de la prochaine cérémonie) et un pin's qu'ils pourront porter tous les jours. Ont été nommés chevalier : Martim, Thaïs, Evan et Océane.

Pour les prochaines cérémonies (à la fin de chaque période), ce sera aux autres élèves de désigner aux maîtresses les élèves méritants.

Si des élèves sont désignés deux fois, ils seront officiers. A partir de 3 fois, ils pourront devenir commandeur.



Confrérie ST VINCENT – CHEVALIERS de l'ARC

Activité 2024

Une année 2024 riche en événements pour la confrérie :

Bien sûr, la première et grande manifestation fut la Saint Vincent 2024 (toujours une très grande affluence et une journée inoubliable pour tous les convives) avec notamment la dégustation de la Cuvée Joséphine du Champagne Joseph Perrier commentée par la cheffe de cave Nathalie LAPLAIGE.

Innovation cette année avec la soirée Blanche de Blancs au Clos Saint Vincent: une affluence record et une belle soirée de dégustation animée par un orchestre sous une météo clémente. Notez dès à présent que la prochaine édition de cette soirée se tiendra le samedi 14 juin 2025.



Avec l'aide de France Bleu nous avons eu l'honneur de rencontrer Patrick BRUEL, un grand moment de partage et d'échange avec celui qui en plus d'être un chanteur de talent est également un vigneron avec son domaine de LEOS en Provence.

Après une année pluvieuse plus que de raison, nous avons pu vendanger dimanche 22 septembre la vigne de la Confrérie avant les pluies de la semaine suivante. Des raisins en quantité limitée mais dont le vin en cours d'élaboration nous donne de bonnes promesses sur ses qualités organoleptiques.



Prochaine Saint Vincent : mercredi 22 janvier 2025

Sous le patronage de Monsieur Henri PREVOT Préfet de la Marne, et de la Maison MOET & CHANDON.

- 10H00 Réception à la Mairie
 - 10H30 Grand défilé. *Les enfants sont les bienvenus pour défiler.*
 - 10H45 Messe solennelle en l'Eglise St Nicolas du Mesnil sur Oger avec la participation de la Chorale de notre commune, des membres des cenelles.
 - 12H15 : Chapitre dans les pressoirs du Champagne LE MESNIL... *(ouvert au public)*
 - 13H30 Repas Champenois servi par DMP traiteur (sur inscription uniquement)
- Animations assurées par Hot Swing Orchestra

Tombola des confrères

20H30/ diner campagnard animé par un nouvel orchestre

Navettes gratuites (10 km maxi) : de 17H00 à 00H00

Tarif (dans la limite des places disponibles) :

Journée (repas du midi + soir): 150€

Midi uniquement : 100€

Soir uniquement: 60€

Inscription par mail stvincentmesnil@gmail.com ou confrère **avant 15 décembre**.

Les gagnants 2015 pour 1 repas sont :

- Huguette PERNET
- Jacques BOUZY
- Anthony SANDERS

INFO

Bientôt paraîtra un livre sur l'histoire des chevaliers de l'Arc et la St Vincent du Mesnil sur Oger....à suivre !

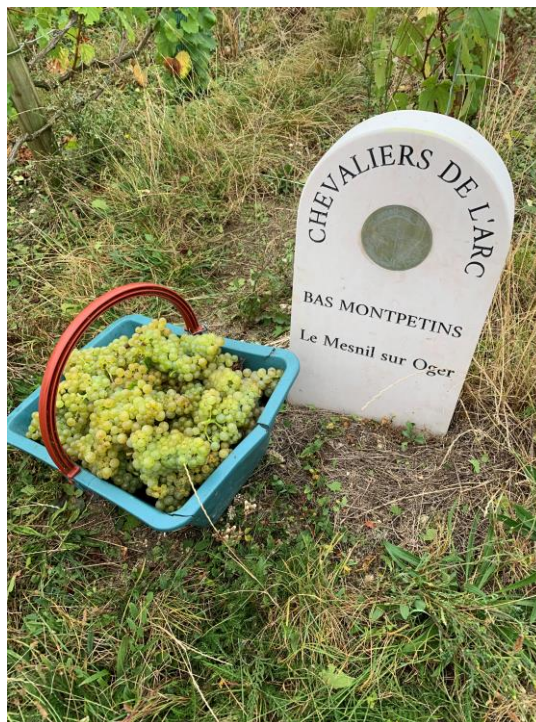
Nous avons besoin de vous !

Si vous avez des archives sur la confrérie de St Vincent faites les parvenir à

Gilles MARGUET

30 rue charpentier Laurain
ou déposer les à la mairie.

MERCI D'AVANCE !



Débat d'Orientation Budgétaire :

A l'heure de l'écriture de ces lignes, la prochaine loi de finances est en cours de débat au Parlement. Comme chacun peut s'en rendre compte, le temps est venu de se serrer la ceinture pour redresser les finances publiques ! L'Etat souhaite que les collectivités participent à cet effort. Pour ce faire, l'Etat va réduire les capacités financières des collectivités (1) en augmentant les cotisations sociales de notre personnel, (2) en diminuant le remboursement de la TVA (l'Etat va à présent nous rembourser que les $\frac{3}{4}$ de la TVA que nous payons), et (3) en diminuant les subventions.

Compte tenu des discussions parlementaires actuelles, cette diète budgétaire imposée va peser pour près de 400 000 € dans les comptes de notre commune. Ces mesures, loin de nous surprendre, arrivent au pire moment pour notre collectivité, puisqu'ils arrivent l'année où la commune va investir le plus : près de 4 millions d'euros vont être investis en 2025 ! Pour ne pas se laisser surprendre et subir les décisions de l'Etat, un débat d'orientation budgétaire a été conduit lors du Conseil municipal du 13 novembre dernier.

Côté investissement, il en ressort les points suivants :

- Les travaux du quartier Pasteur et de l'hydraulique du vignoble sont maintenus sans modification ;
- Les travaux autour du groupe scolaire vont être réduit au strict minimum (création du parking et aménagement de la rue des Auges) ;
- Les investissements visant à réduire nos charges de fonctionnement, tels que le changement du microtracteur de la commune (afin d'éviter de payer des frais de réparation exorbitants), sont pour l'instant maintenus ;
- La réalisation en 2025 des projets de réfection de la toiture de l'ancienne poste et de mise en valeur du village sont soumises aux éventuelles subventions envisagées et aux décisions financières définitives du Parlement sur le budget de l'année à venir ;
- Les travaux de mise aux normes d'accessibilité du secrétariat de la mairie ou de sécurisation routière de rues sont décalés aux prochaines années.

Côté fonctionnement, nous avons acté :

- La baisse du fleurissement de la commune : il n'y aura plus de fleurs mises dans les rues ayant des espaces verts (ex : avenue de la République). Cette baisse nous permet de redéployer la force de travail de nos agents, en effectif réduit depuis un an, sur d'autres missions ;
- La baisse de la dotation donnée au comité des fêtes pour l'organisation de manifestations ;
- La vente de 2 000 bouteilles de champagne sur latte et de l'intégralité de la récolte viticole 2024 pour nous faire une rentrée d'argent exceptionnelle.

A date, toutes ces décisions nous permettent de ne pas revoir les taux des impôts locaux et de continuer à investir dans les deux projets majeurs de notre commune (quartier Pasteur et hydraulique du vignoble). Ces deux projets sont essentiels pour nous mettre en conformité avec la police de l'eau et participent, avec la reconstruction de la station d'épuration à réaliser par l'agglomération en 2026-2027, à la levée de la mise en demeure de la commune datant de 2005.

Dans la prochaine édition du Mesnil Info de mai 2025, je vous expliquerai en détail le budget 2025.

Alexandre CANIVET

DON DU SANG

La prochaine session de don du sang aura lieu

À la salle des ventes d'Avize (au-dessus de la bibliothèque)

JEUDI 28 NOVEMBRE 2024

De 16 H à 19 H 30

Vous pouvez vous inscrire en amont sur le site du don du sang : la prise de rendez-vous n'est pas obligatoire mais elle permet de fluidifier les prises de sang et de réduire les temps d'attente.

Venez nombreux !

RAPPEL SECURITE

ECOLE MATERNELLE

Durant la période scolaire, et notamment aux heures de dépose/reprise des enfants (8 H 40, 11 H 50, 13 H 20, 16 H 30), nous vous rappelons -pour la sécurité de tous- d'être prudents et de rouler au pas.

ECOLE PRIMAIRE

Du Lundi au Vendredi, merci de déposer les enfants en passant par la Rue de la Place (côté boulangerie) et de repartir par la rue du Grand Mont (côté salon de coiffure).



POUR NE PAS OUBLIER !

Les cérémonies du 11 NOVEMBRE se sont déroulées sous un temps maussade.

Après un recueillement sur la stèle érigée au Cimetière en souvenir de leurs camarades disparus, les anciens combattants se sont dirigés vers le monument aux morts pour la remise des gerbes et les traditionnels discours des Anciens Combattants et de la Mairie.

Les enfants des écoles, accompagnés de leurs maîtresses, ont clos la cérémonie en chantant "La Marseillaise" qui fut très applaudie.

Un vin d'honneur a été ensuite servi à la Salle des Fêtes suivi du repas regroupant les anciens combattants.



***TRES BELLES FETES DE FIN D'ANNEE A
TOUS !***

